

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 33/2 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.2.49740

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

besseren Verständnis der Umstände immer zuträglich wäre. Auch scheinen einige der Porträts bisweilen übermäßig wohlwollend. So kommt beispielsweise der zweifellos unfähige Regentschaftsaußenminister Du Blé d'Huxelles hier – in einem ansonsten allerdings exzellenten Porträt – überraschend gut weg (S. 103–111). Und der Alain Juppé gewidmete Artikel (S. 612–615) erwähnt zwar seine Tätigkeit in der Pariser Stadtverwaltung, geht jedoch mit keinem Wort auf seine Verwicklung in die damit in Zusammenhang stehenden Korruptionsskandale ein.

Doch sind dies alles letztlich nur untergeordnete Kleinigkeiten, die dem insgesamt sehr positiven Gesamteindruck keinen Abbruch tun können. Zweifelsohne wird dieses Lexikon für alle, die sich bereits mit Fragen der französischen Außenpolitik beschäftigen, und jene, die sich in Zukunft noch mit solchen beschäftigen wollen, zur Pflichtlektüre werden.

Jörg ULBERT, Mahalon

Die päpstlichen Refendare 1566–1809. Chronologie und Prosographie. Bearbeitet von Christoph WEBER, Stuttgart (Anton Hiersemann) 2003, 2004, 3 vol. XII–1004 p. (Päpste und Papsttum, 31), ISBN 3-7772-0337-8, 3-7772-0400-5, 3-7772-0401-3, EUR 136,00/vol.

Depuis un quart de siècle, Christoph Weber étudie méthodiquement, en mettant en œuvre les techniques de la prosopographie et de la généalogie, le personnel de la curie romaine et les cadres de l'État ecclésiastique à l'époque moderne (depuis le milieu du XVI^e jusqu'au début du XIX^e siècle). Le gros ouvrage qu'il vient de publier sur les référendaires des deux Signatures (Signature de grâce et Signature de justice) est l'aboutissement logique de cette ambitieuse entreprise, car il porte sur un groupe d'officiers appelés à occuper les plus hauts postes de l'administration pontificale. Le passage par une charge de référendaire, après celle d'abrégiateur *de parco maiori*, était en effet une étape quasiment obligée dans une carrière au service du Saint-Siège. L'auteur prolonge ainsi les travaux de ses deux principaux devanciers, le P. Bruno Katterbach (1931) et le cardinal Giuseppe Beltrami (1972), auteurs d'ouvrages de référence bien connus des spécialistes, mais qui reposaient sur une base documentaire trop étroite.

Les trois volumes publiés par C. Weber sont d'une prodigieuse richesse. Dans une substantielle introduction, l'auteur retrace l'histoire de l'institution et la situe dans le cadre général de la curie romaine: encore très peu nombreux à la fin du Moyen Âge, le corps des référendaires a été réorganisé au XVI^e siècle, peut-être sur le modèle des docteurs de Milan. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la charge ouvre la voie aux plus hautes ambitions et donne accès non seulement aux emplois de responsabilité dans l'administration de l'État ecclésiastique mais aussi au gouvernement de l'Église universelle. Les référendaires occupent une place enviable dans la noblesse féodale et le patriciat urbain et forment une élite très particulière fondée sur l'aristocratie et le mérite bureaucratique: nombre de légats, de gouverneurs, d'évêques, de nonces sont d'anciens référendaires. À titre d'exemple, on retiendra que 18 des 27 papes (66%) élus entre 1566 et 1800 et 35 des 43 nonces ordinaires en France (81%) nommés pendant la même période ont été référendaires au début de leur carrière.

Viennent ensuite la présentation critique des sources, soigneusement commentées, et une bibliographie limitée aux ouvrages de caractère général (où, curieusement, la production française n'est que très faiblement représentée: 10 titres seulement sur 463). Puis C. Weber publie 48 listes officielles de référendaires imprimées entre 1569 et 1762, soit sous forme de placards (affiches), soit dans les annuaires (*elenchi*), sortes de bottins administratifs des services de la curie. Ces listes, très fiables, que n'avaient pas utilisées Katterbach et Beltrami, permettent à l'auteur d'enrichir considérablement les données fournies par ses devanciers. Elles donnent en outre une idée de l'évolution numérique du collège des référendaires: ceux-ci sont 48 en 1569 et 164 en 1762. Mais cet accroissement n'a rien eu de régulier. Le

corps n'a jamais compté de *numerus clausus*, et les papes se sont toujours réservés la possibilité d'octroyer ces charges à titre honorifique pour récompenser de bons serviteurs, de sorte que les effectifs ont été parfois artificiellement et temporairement gonflés: c'est ainsi qu'on dénombre 85 référendaires en 1591, 162 en 1609, 185 en 1622, mais seulement 164 en 1628 et 131 en 1642.

L'introduction et l'édition des listes occupent à elles seules le premier volume. Les deux suivants contiennent une riche prosopographie des quelque 2 500 référendaires en charge entre 1566 et 1809. L'auteur n'a pas cherché à retracer dans le menu détail la biographie de chacun. Un grand nombre de ces personnages figurent d'ailleurs déjà, à des titres divers, dans ses précédentes publications. Chaque notice est divisée en deux parties. Dans la première, C. Weber, après avoir indiqué les dates auxquelles l'appartenance de l'intéressé au corps des référendaires est attestée, résume succinctement son *curriculum vitae* en renvoyant aux usuels et aux ouvrages spécialisés les plus récents grâce auxquels il est possible de remonter toute la filière bibliographique. La deuxième partie de la notice est consacrée à la famille du prélat: l'auteur renvoie alors à l'un ou l'autre des six volumes de »Genealogien zur Papstgeschichte« qu'il a publiés en collaboration avec Michael Becker de 1999 à 2002.

On reste confondu devant la masse d'informations précises et sûres rassemblées dans ces trois volumes, qui constituent comme le point d'orgue de l'œuvre immense (16 livres et de nombreux articles) produite en vingt-cinq ans par Christoph Weber. Il convient ici de saluer la prouesse réalisée par l'auteur et de lui rendre hommage pour sa persévérance. Il est rare en effet de voir un historien atteindre pleinement l'objectif qu'il s'est fixé; souvent des projets de jeunesse trop ambitieux s'enlisent dans les aléas d'une carrière ou sont contrariés par des tâches administratives absorbantes. Le magistral achèvement de l'enquête patiemment menée par C. Weber mérite donc d'être fortement souligné.

Cet ensemble remarquable prend place dans un mouvement de recherche engagé il y a une trentaine d'années sur les charges et le personnel de l'administration pontificale. Ce courant a été particulièrement actif en Italie et en Allemagne, comme le montre l'œuvre de C. Weber, mais l'ouvrage de Philippe Boutry »Souverain et pontife« (2002), portant sur la première moitié du XIX^e siècle, s'inscrit dans la même problématique, de même que les trois séminaires organisés par l'École française de Rome en 2001, 2002 et 2004 sur le thème »Papauté et offices«. Les travaux de C. Weber sont une pièce maîtresse de ce dispositif. Grâce à lui, nous disposons désormais d'une somme véritablement encyclopédique sur le personnel de la cour de Rome et de l'État pontifical, dont on n'a l'équivalent pour aucun autre pays d'Europe.

Bernard BARBICHE, Paris

Valentine ZUBER, *Les conflits de la tolérance. Michel Servet entre mémoire et histoire*, Paris (Honoré Champion) 2004, 640 S. (La vie des huguenots, 36), ISBN 2-7453-1071-2, EUR 100,00.

Dem spanischen Mediziner, Geographen und Lamentheologen Miguel Servet (1509/11–1553), der in zahlreichen Schriften den von den Hauptvertretern der Reformation wie von der römisch-katholischen Kirche festgehaltenen Trinitätsglauben radikal in Frage stellte, wurde das einzigartige Schicksal zuteil, sowohl von der katholischen Inquisition im französischen Vienne als auch vom Genfer Rat zum Tode verurteilt worden zu sein, beide Male (!) unter Mithilfe Johannes Calvins. Vollstreckt wurde die Hinrichtung in Genf, wohin Servet aus dem Inquisitionsgefängnis fliehen konnte. Für zahlreiche zeitgenössische Parteigänger der Reformation wie Sebastian Castellio (1515–1563) war dies der Beweis dafür, daß diese auf die schlimmsten Praktiken der verhaßten und bekämpften katholischen Kirche zurückgriff. Für viele Kritiker ist sie noch heute ein Beweis christlicher Intoleranz.